

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 18 JANVIER 1841.

---

*RAPPORT sur le projet de loi relatif à la division de la commune de Berchem-Ste-Agathe (province de Brabant) en deux communes distinctes, sous les noms de Berchem-Ste-Agathe et Koekelberg (1).*

---

MESSIEURS ,

Je viens, au nom de votre commission spéciale, vous faire le rapport du projet de loi relatif à la division de la commune de Berchem-S<sup>te</sup>-Agathe en deux communes, sous les noms de Berchem-S<sup>te</sup>-Agathe et Koekelberg.

D'après l'exposé des motifs, il s'agit de séparer le hameau de Berchem de celui de Koekelberg, distants l'un de l'autre de trois quarts de lieue. Ils le sont, depuis 1835, sous le rapport spirituel. La séparation est dans le vœu des habitants de ces hameaux. Il résulte des procès-verbaux des enquêtes que 83 habitants de Berchem ont voté la séparation et que 11 du hameau de Koekelberg y ont consenti, parmi lesquels se trouvent le bourgmestre, un échevin et trois conseillers. Le conseil a avisé dans le même sens. En outre, l'exposé des motifs établit que la séparation est dans l'intérêt d'une meilleure police; que, si elle doit augmenter les charges des deux sections et surtout de celle de Berchem, les habitants de cette dernière localité n'en persistent pas moins à demander la séparation.

Votre commission n'a à présenter contre le projet de loi aucune objection et elle m'a chargé de vous en proposer l'adoption.

*Le rapporteur,*

MILCAMPS.

*Le président,*

VAN DEN HOVE.

---

(1) Cette commission était composée de MM. VAN DEN HOVE, *président*, DU BOIS, DE PERCEVAL, KERVYN, et MILCAMPS, *rapporteur*.